



Mgr Guy de Kerimel

Le cœur du ministère du prêtre 26 août 2016

Lors de la réunion du conseil presbytéral, du 14 avril 2016, nous avons échangé sur ce qui nous paraissait le cœur du ministère du prêtre, en nous appuyant sur les retours de ce qui s'était partagé entre prêtres d'un même doyenné. La synthèse de ces échanges faisait ressortir quatre points : la dimension relationnelle du ministère ; complexité du monde et unification de la vie ; tendre à de vraies communautés de disciples missionnaires ; la question de l'accompagnement des personnes.

Reprenant les notes du Conseil Presbytéral sur ce thème, je me propose des réflexions personnelles, une sorte de méditation sur le prêtre et son ministère, pour aujourd'hui. Je précise qu'on ne peut dissocier l'être et le ministère du prêtre ; ce ministère n'est pas une simple fonction, mais un engagement de toute sa personne à la suite du Christ, comme en témoignent les appels que le Christ a adressés à ses apôtres.

Je ne prétends pas être exhaustif, et donc certains pourront trouver que j'ai oublié tel ou tel aspect du ministère et ils auront raison.

1. La dimension relationnelle est au cœur de l'être et du ministère du prêtre.

- L'exhortation apostolique « Pastores Dabo Vobis » :

Je m'appuie sur un passage de l'exhortation apostolique du Pape Saint Jean-Paul II, « Pastores Dabo Vobis » :

« L'identité sacerdotale - ont écrit les Pères synodaux -, comme toute identité chrétienne, prend sa source dans la Très Sainte Trinité », qui se révèle et se communique aux hommes dans le Christ, constituant, en Lui et par l'action de l'Esprit, l'Église comme « le germe et le commencement » du Royaume. L'exhortation *Christifideles laici*, synthétisant l'enseignement du Concile, présente l'Église comme mystère, communion et mission ; « elle est mystère parce que l'amour et la vie du Père, du Fils et de l'Esprit Saint sont le don absolument gratuit offert à tous ceux qui sont nés de l'eau et de l'Esprit (cf. Jn 3, 5), appelés à vivre la communion même de Dieu, à la manifester et à la communiquer dans l'histoire (*mission*) ».

C'est à l'intérieur de l'Église comme mystère de communion trinitaire en tension missionnaire que se révèle toute identité chrétienne, et donc aussi l'identité spécifique du prêtre et de son ministère. En effet, le prêtre, en vertu de la consécration qu'il a reçue par le sacrement de l'Ordre, est envoyé par le Père, par Jésus Christ, à qui il est

configuré de manière spéciale comme Tête et Pasteur de son peuple, pour vivre et agir, dans la force de l'Esprit Saint, pour le service de l'Église et pour le salut du monde.

On peut comprendre ainsi le caractère essentiellement « relationnel » de l'identité du prêtre: par le sacerdoce naissant de la profondeur du mystère ineffable de Dieu, c'est-à-dire de l'amour du Père, de la grâce de Jésus Christ et du don de l'unité dans l'Esprit Saint, le prêtre est intégré sacramentellement dans la communion avec l'évêque et avec les autres prêtres, pour servir le Peuple de Dieu qui est l'Église et pour conduire tous les hommes au Christ, conformément à la prière du Seigneur : « Père saint, garde-les dans ton nom que tu m'as donné pour qu'ils soient un comme nous... Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 11. 21).

On ne peut donc définir la nature et la mission du sacerdoce ministériel hors de cette trame multiple et riche des rapports qui ont leur source dans la Très Sainte Trinité et qui se prolongent dans la communion de l'Église comme signe et instrument, dans le Christ, de l'union des hommes avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. Ainsi l'ecclésiologie de communion devient décisive pour saisir l'identité du prêtre, sa dignité propre, sa vocation et sa mission dans le Peuple de Dieu et dans le monde. C'est pourquoi la référence à l'Église est nécessaire, même si elle n'est pas première dans la définition de l'identité du prêtre. En tant que mystère, l'Église est essentiellement relative à Jésus Christ ; en effet, elle est, de lui, la plénitude, le corps et l'épouse. Elle est le « signe », le « mémorial » vivant de sa présence permanente et de son action parmi nous et pour nous. Le prêtre trouve la pleine vérité de son identité dans le fait d'être une participation spécifique et une continuation du Christ lui-même, souverain et unique prêtre de la Nouvelle Alliance : il est une image vivante et transparente du Christ prêtre. Le sacerdoce du Christ, expression de sa « nouveauté » absolue dans l'histoire du salut, constitue la source unique et le paradigme irremplaçable du sacerdoce du chrétien, et en particulier du prêtre. La référence au Christ est ainsi la clef absolument nécessaire pour la compréhension de la réalité du sacerdoce » (PDV, 12).

Pour définir l'identité du prêtre et sa mission, Saint Jean-Paul II part du Mystère Trinitaire, Communion des Personnes Divines vécue en Eglise, dans la communion ecclésiale.

Comme tout baptisé, le prêtre est établi dans une relation filiale à Dieu Notre Père, par Jésus-Christ, dans l'Esprit Saint. Mais la référence première est le Christ, Grand Prêtre, Unique Prêtre de la Nouvelle Alliance, dont le sacerdoce ministériel est la continuation dans l'histoire.

- La relation au Christ :

La relation filiale au Père et la relation au Christ sont appelées à se renforcer à partir de l'appel du Christ en vue du sacerdoce ministériel : en effet, quand on médite l'appel des apôtres dans les évangiles, on voit que Jésus leur demande de tout quitter pour être avec Lui, partager sa vie et sa mission : « *Il en institua douze pour être avec*

lui et pour les envoyer proclamer la Bonne Nouvelle avec le pouvoir d'expulser les démons » (Marc 3, 14-15).

Dans l'exhortation apostolique « Pastores Dabo Vobis », Saint Jean-Paul II insiste sur **la relation première au Christ** qui est constitutive de l'identité du prêtre. Il montre que le Christ veut associer pleinement les apôtres à sa mission, en leur donnant des pouvoirs particuliers. « Jésus établit ainsi une stricte relation entre le ministère confié aux apôtres et sa propre mission : « *Qui vous accueille m'accueille, et qui m'accueille accueille Celui qui m'a envoyé* » (Mt 10, 40) ; « *qui vous écoute m'écoute, qui vous rejette me rejette, et qui me rejette rejette Celui qui m'a envoyé* » (Lc 10, 16) » (PDV, 14). Et Jean-Paul II poursuit : « Bien plus, dans le quatrième Évangile, à la lumière de l'événement pascal de la mort et de la résurrection, Jésus affirme avec beaucoup de force et de clarté : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jn 20, 21 ; cf. 13, 20 ; 17, 18). De même que Jésus a une mission qui lui vient directement de Dieu et qui rend présente l'autorité même de Dieu (cf. Mt 7, 29 ; 21, 23 ; Mc 1, 27 ; 11, 28 ; Lc 20, 2 ; 24, 19), de même les Apôtres ont une mission qui vient de Jésus. Comme « le Fils ne peut rien faire de lui-même » (Jn 5, 19), de sorte que sa doctrine n'est pas sa propre doctrine, mais la doctrine de Celui qui l'a envoyé (cf. Jn 7, 16), de même Jésus dit aux Apôtres : « Hors de moi vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5) : leur mission n'est pas leur propre mission, mais la mission même de Jésus. Son accomplissement est possible non à partir des forces humaines, mais seulement avec le « don » du Christ et de son Esprit, avec la grâce sacramentelle : « Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20, 22-23). Ainsi, ce n'est pas en vertu de quelque mérite particulier, mais seulement en vertu d'une participation gratuite à la grâce du Christ, que les Apôtres poursuivent dans l'histoire, jusqu'à la fin des temps, la mission de salut du Christ lui-même en faveur des hommes.

Le signe et le présupposé de l'authenticité et de la fécondité de cette mission est l'unité des Apôtres avec Jésus et, en lui, entre eux et avec le Père, comme en témoigne la prière sacerdotale du Seigneur, synthèse de sa mission (cf. Jn 17, 20-23) » (PDV, 14).

- La relation à l'Église :

La relation du prêtre au Christ le lie d'une manière particulière à l'Église : « La référence à l'Église est inscrite dans l'unique et même rapport du prêtre au Christ, en ce sens que c'est la "représentation sacramentelle" du Christ par le prêtre qui fonde et anime son rapport à l'Église.

En ce sens, les Pères synodaux ont écrit : « En tant qu'il représente le Christ Tête, Pasteur et Époux de l'Église, le prêtre est placé non seulement dans l'Église, mais aussi face à l'Église. Le sacerdoce, en même temps que la Parole de Dieu et les signes sacramentels dont il est le serviteur, appartient aux éléments constitutifs de l'Église. Le ministère du prêtre est entièrement au service de l'Église pour promouvoir l'exercice du sacerdoce commun de tout le peuple de Dieu ; il est ordonné non seulement à l'Église particulière, mais encore à l'Église universelle (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 10), en communion avec l'évêque, avec Pierre et sous l'autorité de Pierre. Par le sacerdoce de l'évêque, le sacerdoce du second ordre est incorporé à la structure apostolique de l'Église. Ainsi le prêtre, comme les Apôtres, remplit la fonction d'ambassadeur du Christ

(cf. 2 Co 5, 20). C'est là que se fonde le caractère missionnaire du sacerdoce » (PDV, 16).

Le prêtre est dans l'Eglise et face à l'Eglise, dit l'exhortation apostolique. Il n'est pas au-dessus ; il n'est pas un membre de la communauté choisie par elle pour le ministère ; il est un frère, un baptisé, mais il représente aussi le Christ : il est envoyé à la communauté comme le Christ a été envoyé par le Père. Il doit être avec, comme le Christ, l'Emmanuel, « Dieu-avec-nous », sans se laisser enfermer par la communauté, pas plus que le Christ ne s'est laissé « récupérer » par ceux auxquels Il était envoyé. Souvenons-nous de Jésus venant prêcher dans la synagogue de Nazareth où Il avait vécu. Le prêtre, au nom du Christ, doit transmettre une Parole qui vient d'ailleurs ; il transmet la grâce qui vient du Christ.

On peut parler d'une certaine tension qui a conduit parfois à une trop grande distanciation ou une trop grande complicité. Le Pape François insiste sur la proximité : le pasteur doit sentir l'odeur des brebis ; mais il doit toujours rester libre. La justesse de sa relation au Christ est la condition de la justesse de sa relation à l'Eglise.

- La relation à l'évêque et au presbytérium :

La relation au Christ n'est pas dissociable de la relation à l'évêque et au presbytérium. Ce lien concrétise en quelque sorte la relation de dépendance au Christ. Le prêtre n'est pas indépendant, son ministère ne relève pas de ses seules compétences, de sa seule initiative, de sa volonté propre, mais il est collaborateur de l'évêque. La mission du prêtre est collégiale, toujours en lien, en communion avec ses confrères, et avec l'évêque. L'évêque et son presbytérium doivent chercher ensemble la volonté de Dieu dans la mission qui leur est confiée pour l'Eglise particulière à laquelle ils sont envoyés, et l'accomplir dans l'unité. Cela demande de la volonté, le sens de l'initiative, un apprentissage du travail en équipe, mais toujours aussi une écoute profonde de la Parole de Dieu, un discernement attentif, personnel et communautaire, des signes des temps, et de ce que l'Esprit Saint nous dit à travers le Peuple de Dieu, un grand sens de l'unité, et de l'humilité.

- Les prêtres : serviteurs de la relation entre Dieu et les hommes, serviteurs de la communion fraternelle.

Ainsi profondément reliés au Christ, les ministres ordonnés ont la mission de relier les êtres humains avec Dieu et entre eux. Ils ont mission de servir la relation que Dieu veut instaurer avec tout homme, en annonçant sa Parole. En effet, Dieu a voulu se révéler à l'humanité. « Dans cette Révélation le Dieu invisible s'adresse aux hommes en son immense amour comme à des amis, Il s'entretient avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie » (Dei Verbum, 2). Pour cela Dieu a envoyé son Fils, et Celui-ci a envoyé ses Apôtres transmettre la Parole de Dieu. A leurs successeurs et aux prêtres collaborateurs des évêques revient aujourd'hui la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle.

On ne peut se contenter d'annoncer la Parole à la communauté déjà existante ; le prêtre, comme tout chrétien, est invité à sortir, à aller au-devant de ceux au milieu desquels il a été placé. Cela suppose d'être présent dans la cité, d'aller à la rencontre des hommes et des femmes au milieu desquels nous vivons ; cela suppose le souci de

l'évangélisation qui commence toujours par une vraie rencontre, avant d'être une annonce explicite.

Les ministres ordonnés sont aussi au service de la relation que les hommes et les femmes touchés par la Parole veulent établir avec Dieu. Ils doivent éclairer la réponse de l'homme à Dieu qui lui parle, lui apprendre à prier, le conduire à faire de sa vie une Eucharistie, à communier avec Dieu par le Christ, à entrer dans la famille des enfants de Dieu et à servir ses frères. Le prêtre est chargé de faire prendre corps à la relation du croyant à Dieu, en lui conférant les sacrements du Christ. Pour que cette relation, ou cette alliance, soit réelle et durable et transformante, les ministres du Seigneur ont une mission importante d'accompagnement et de discernement. Le Pape François nous l'a rappelé dans son exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* ».

Les ministres ordonnés sont encore au service de la communion fraternelle dans l'Eglise. Ils sont serviteurs des relations fraternelles dans le Christ. A la suite du Christ, ils rassemblent dans l'unité les enfants de Dieu dispersés ; ils sont au service d'une communauté qui, pour être une communauté d'Eglise, doit toujours éviter de se replier sur elle-même ; ils édifient une communauté de disciples missionnaires. Hommes de la communion, ils sont au cœur de toutes les tensions. Nous savons d'expérience que les communautés chrétiennes ne sont pas des communautés angéliques ; elles sont composées de pécheurs dont les premiers sont les ministres eux-mêmes. Le service de la communion est un service éprouvant mais qui fait grandir dans la patience et la charité, avec la grâce du Christ.

Dans le domaine des relations, il y a de nombreuses blessures, et les ministres ordonnés ont une part dans l'attention aux personnes isolées, marginalisées, malades, ayant besoin d'une vraie guérison intérieure. Le prêtre ne peut pas oublier qu'il a la responsabilité du soin des âmes, c'est-à-dire le soin des personnes dans leur intériorité.

La relation au Christ ouvre les ministres ordonnés à une vie relationnelle particulièrement développée, source de souffrances, mais aussi de joies profondes. Les relations sont pour lui son lieu de vie, la source de sa joie, mais aussi le lieu de son combat, de ses épreuves, sa croix. Souvent écartelé par des gens qui demandent ses services mais n'attendent apparemment rien de Dieu. Souffrant des incompréhensions, de la part de son évêque, de la part des confrères ou de ses paroissiens ou autres fidèles. Les difficultés sont inhérentes à la vie de tout être humain, cependant le prêtre porte non seulement les difficultés liées à son ministère, mais il porte aussi les difficultés des hommes et des femmes qui se confient à lui.

La joie que procurent les relations marque profondément le cœur du prêtre et est pour lui source d'action de grâce. C'est la joie qu'évoquait le Pape François dans son exhortation « la Joie de l'Evangile », joie de se savoir aimé de Dieu, joie de la rencontre, joie de se donner, joie d'être témoin de la grâce de Dieu à l'œuvre dans les vies de nos contemporains.

- Ces relations constituent l'être presbytéral :

Le prêtre ne s'appartient plus, il est donné au Christ et à l'Eglise, donné à ceux vers lesquels le Christ l'envoie. Il est envoyé comme serviteur de la relation que Dieu veut

établir avec tout homme, serviteur de la relation de chacun avec le Christ, par l'annonce de l'Évangile et les sacrements, serviteurs de la communion ecclésiale, signe et principe d'unité dans la communauté dont il est le pasteur, collaborateur de l'évêque. Du Christ, avec sa grâce, à travers le sacrement de la réconciliation, à travers les purifications, le prêtre apprend à vivre des relations chastes, équilibrées ; la justesse de sa relation à Dieu conditionne la justesse de sa relation aux autres ; les amitiés sont possibles et nécessaires, les relations familiales doivent être entretenues, mais le cœur du prêtre doit être tout à tous.

Dans les épreuves le prêtre peut avoir la tentation de s'isoler, de ne plus voir que ses amis, de se replier sur un cercle restreint. Il lui faut avoir toujours le courage de dépasser les tensions, de pardonner, de suivre le Christ sur le chemin de la Miséricorde, de l'amour jusqu'au bout.

Le prêtre voit sa mission alourdie par de nombreuses tâches administratives ou de gestion. Elles doivent être exercées en collaboration avec les laïcs et toujours ordonnées à ce qui est le cœur de la mission du prêtre ; mais elles font partie de la mission, dans une logique d'incarnation : les chartreux eux-mêmes doivent gérer quantité de questions matérielles, et ceux qui font office de procureurs ne vivent pas pour autant leur vocation de chartreux au rabais. Le prêtre a un rôle de leader, de management, qui fait partie de sa mission de mise en relation, mais justement, en tant que responsable, chef au nom du Christ le Seul Chef, il doit apprendre à déléguer : cela fait partie de son ministère de relation, de mise en relation. Pour bien l'accomplir il doit se rappeler l'importance du discernement, de l'appel, de susciter la joie de servir ensemble, en communion, pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Un projet missionnaire peut susciter l'enthousiasme et fédérer.

Au soir de la vie, les relations se restreignent, se réduisent, mais uni au Christ, le prêtre ne cesse pas sa mission, ne cesse pas d'être un homme de relation, un homme qui relie. L'évêque et ses confrères, mais aussi les fidèles laïcs, par leurs visites et le maintien des relations avec les prêtres âgés et malades peuvent l'aider à accomplir sa mission jusqu'au bout.

2. Complexité du monde et unification de vie :

Le monde est de plus en plus complexe et instable ; je ne vais pas me lancer dans une analyse de la situation mondiale qui demanderait des compétences que je n'ai pas. En ce qui concerne l'exercice du ministère, la complexité vient de la multiplicité des tâches, mais aussi des évolutions des mentalités qui touchent toute la société, y compris les croyants : on peut citer entre autres la culture individualiste et le relativisme ambiant. Beaucoup des repères qui structuraient la société ont été remis en cause. Le socle moral, souvent fortement inspiré de l'Évangile, a été quasi mis en ruine ; les interdits fondamentaux sont relativisés. Plus rien ne semble acquis. Saint Jean-Paul II faisait le lien entre la perte du sens du péché et la perte du sens de Dieu (cf. *Reconciliatio et Paenitentia*, 18), très marquée dans nos sociétés contemporaines. Avec la disparition du sens de la transcendance, disparaît la notion de vérité transcendante ; à chacun sa vérité.

- Le sens critique, la liberté individuelle, se sont développés, ce qui, en soi, est une bonne chose ; mais la conséquence est une prise de distance avec l'Institution

Ecclésiastique comme avec les autres institutions. Ce que dit le Pape, ou l'évêque, ou le curé, est discutable. On est d'accord ou pas d'accord. Le relativisme touche le contenu de la foi : on en prend et on en laisse ; certains finissent par se concocter leur croyance, leur religion. Le principe d'autorité a été fortement remis en cause. L'autorité du curé ou l'autorité de l'évêque ne peuvent plus s'exercer comme autrefois ; l'obéissance n'est plus un a priori. Aujourd'hui, il faut faire autorité plutôt qu'essayer d'imposer une autorité ou jouer de l'argument d'autorité.

Cela oblige à travailler plus profondément l'annonce de l'Évangile, la prédication, l'exercice de l'autorité. Je crois que, malgré le côté éprouvant parfois, c'est un défi et une opportunité pour les pasteurs et pour les fidèles.

- A cela s'ajoute le fait que de plus en plus de nos contemporains ont des vies qui ne correspondent plus aux normes de la vie chrétienne ; ils ne sont pas « dans les clous ». Les situations particulières se multiplient, qui demandent un discernement et un accompagnement personnalisé. Cela implique un investissement personnel qui risque de durer, et qui dérange. Comme je l'ai dit ailleurs, il y a deux manières de se débarrasser des gens dans ces situations : soit leur donner tout ce qu'ils demandent, sans les aider à mettre leur vie dans la lumière du Christ, soit refuser a priori sans prendre le temps de s'informer sur la situation réelle.

- La forte sécularisation de la société, le manque de formation chrétienne de base de bien des gens, dont certains demandent encore à l'Église des services, obligent à revoir nos manières de faire. Nous avons hérité d'une manière de faire adaptée à un temps de chrétienté où la plupart des gens étaient catéchisés et savaient ce qu'ils demandaient à l'Église. Celle-ci y répondait sous une forme de prestation de services à la personne, avec un minimum de préparation ou sans préparation, et sans lien avec la communauté chrétienne. Baptêmes, mariages, étaient des prestations offertes aux familles, sans lien avec la communauté rassemblée le dimanche pour l'Eucharistie. Aujourd'hui nous sommes en train de repenser toute la pastorale, et l'on voit, dans diverses communautés chrétiennes, en France et dans le monde, des initiatives nouvelles pour répondre de manière plus adaptée aux besoins pastoraux de notre temps. Mais nous sommes encore dans la recherche et un certain tâtonnement.

- Autrefois les prêtres accomplissaient eux-mêmes la plupart des tâches liées au ministère ; aujourd'hui de nombreux laïcs collaborent à la mission, au titre de leur baptême. Tout le monde s'en réjouit, mais il faut savoir travailler ensemble, et le prêtre doit de plus en plus gérer des personnes, gérer des tensions entre personnes. Certains préfèrent encore travailler seul, ou uniquement avec des personnes qui exécutent leurs ordres.

- A cela se rajoute les innombrables tâches matérielles, multipliées par le nombre de clochers sous la responsabilité d'un même curé.

Le prêtre aujourd'hui ne peut plus être le curé d'autrefois, pasteur d'une paroisse composée de plus ou moins mille habitants, la plupart du temps rurale, qui connaissait tout le monde, accomplissait avec sérieux les devoirs de sa mission, et vivait au rythme des paysans. Aujourd'hui pour être prêtre, il faudrait être bien formé sur le plan théologique, mais aussi sur le plan managérial, relationnel, dans les ressources humaines, dans la psychologie...

On pourrait se laisser gagner par la peur ou baisser les bras, face à un tel défi. On comprend parfois que les jeunes hésitent à se répondre à l'appel qu'ils ressentent. Or le Seigneur ne nous demande pas d'avoir toutes les compétences, mais de Lui faire

confiance ; s'Il nous appelle, Il nous donne les moyens d'exercer le ministère pour aujourd'hui. Jésus n'a pas choisi ses apôtres pour leurs compétences théologiques ou managériales. Certes, Il les a formé Lui-même, mais on sait qu'ils n'avaient pas compris grand-chose avant que l'Esprit Saint ne vienne les éclairer et les fortifier. Nous devons penser notre ministère dans un regard de foi.

Face à la complexité de la tâche, le prêtre doit se fixer sur le Christ, cultiver sa relation au Christ, et apprendre toujours davantage à se laisser conduire par l'Esprit Saint. Au jour le jour, éclairé par la foi, soutenu par la force de l'Esprit, en communion avec l'évêque et ses frères prêtres, en communion avec les laïcs en responsabilité, le prêtre trouve des solutions aux innombrables problèmes auxquels il est confronté.

Appuyés sur les orientations diocésaines, le regard fixé sur l'essentiel, nous apprenons à discerner les vraies priorités et à ne pas nous laisser enfermer dans des détails « chronophages ». Le gros danger est de se laisser broyé par la machine, par l'organisation, de vivre dans une tension permanente pour arriver à tout faire. Il nous est bon alors de nous rappeler que ce n'est pas nous qui sauvons le monde ; Dieu ne nous demande pas plus que nos capacités, et il ne sert à rien d'aller jusqu'au « burn out ». Nous sommes pauvres, et Dieu nous veut pauvres, face à l'immensité de la mission, car Il veut déployer sa puissance dans notre pauvreté.

Le Concile Vatican II avait déjà évoquer la question de l'unité de la vie des prêtres affrontés à une multiplicité de tâches. Il est utile de revenir sur ce paragraphe de « Presbyterorum Ordinis » :

« Dans le monde d'aujourd'hui, on doit faire face à tant de tâches, on est pressé par tant de problèmes divers – et réclamant souvent une solution rapide – qu'on risque plus d'une fois d'aboutir à la dispersion. Les prêtres, eux, sont engagés dans les multiples obligations de leur fonction, ils sont tiraillés, et ils peuvent se demander, non sans angoisse, comment faire l'unité entre leur vie intérieure et les exigences de l'action extérieure. Cette unité de vie ne peut être réalisée ni par une organisation purement extérieure des activités du ministère, ni par la seule pratique des exercices de piété qui, certes, y contribue grandement. Ce qui doit permettre aux prêtres de la construire, c'est de suivre, dans l'exercice du ministère, l'exemple du Christ Seigneur, dont la nourriture était de faire la volonté de celui qui l'a envoyé et d'accomplir son œuvre.

Car, en vérité, le Christ, pour continuer toujours à faire dans le monde, par l'Église, la volonté du Père, agit à travers ses ministres. C'est donc lui qui demeure toujours la source et le principe d'unité de leur vie. Les prêtres réaliseront cette unité de vie en s'unissant au Christ dans la découverte de la volonté du Père, et dans le don d'eux-mêmes pour le troupeau qui leur est confié. Assumant ainsi le rôle du Bon Pasteur, ils trouveront dans l'exercice de la charité pastorale le lien de la perfection sacerdotale qui assure l'unité de leur vie et de leur action. Or, cette charité pastorale découle avant tout du sacrifice eucharistique ; celui-ci est donc le centre et la racine de toute la vie du prêtre, dont l'esprit sacerdotal s'efforce d'intérioriser ce qui se fait sur l'autel du sacrifice. Cela n'est possible que si les prêtres, par la prière, pénètrent de plus en plus profondément dans le mystère du Christ.

Mais la vérification concrète de cette unité de vie ne peut se faire que par une réflexion sur toutes leurs activités, afin de discerner quelle est la volonté de Dieu, c'est-à-dire afin de savoir dans quelle mesure ces activités sont conformes aux normes de la mission évangélique de l'Église. Car la fidélité au Christ est inséparable de la fidélité à l'Église. La charité pastorale exige donc des prêtres, s'ils ne veulent pas courir pour rien, un travail vécu en communion permanente avec les évêques et leurs autres frères dans le sacerdoce. Tel sera, pour les prêtres, le moyen de trouver dans l'unité même de la mission de l'Église l'unité de leur propre vie. Ainsi, ils s'uniront à leur Seigneur, et par lui, au Père, dans l'Esprit Saint ; ainsi ils pourront être tout remplis de consolation et surabonder de joie. (P.O., 14).

L'unité de la vie du prêtre prend sa source dans le Christ : dans la recherche, en Lui, de la volonté de Dieu, et dans le don de lui-même à ceux qui lui sont confiés.

La recherche de la volonté de Dieu est l'unique raison d'agir du Christ, le moteur de sa mission dans le monde. Il doit en être ainsi du prêtre : dans la prière, dans la méditation de la Parole de Dieu, dans l'obéissance ecclésiale, dans la communion avec son évêque et ses frères prêtres, dans l'écoute de ce que dit l'Esprit Saint à travers les événements du monde ou les réflexions des chrétiens, le prêtre discerne la volonté de Dieu et la met en œuvre humblement. En accomplissant ce que veut faire l'Église, qui, Elle-même, continue la mission de son Epoux, le prêtre trouve l'unité de sa vie.

Le Concile évoque aussi la charité pastorale : « Assumant ainsi le rôle du Bon Pasteur, ils trouveront dans l'exercice de la charité pastorale le lien de la perfection sacerdotale qui assure l'unité de leur vie et de leur action ». La charité pastorale est la grâce spécifique du prêtre : elle est ce don de soi par amour de Dieu et par amour de ceux auxquels il est envoyé ; elle est une participation à l'amour qui brûlait le Cœur du Christ et Lui a fait donner sa vie pour le salut du monde, selon la volonté du Père.

La charité pastorale est principe d'unification de la vie du prêtre, tout donné à Dieu, tout donné à la mission reçue du Christ et de l'Église, tout donné à ceux qui lui sont confiés. Ce qui tire, ce qui met en tension, c'est ce qui n'est pas donné, c'est ce que l'on veut garder pour soi, ce sont les attachements désordonnés, c'est la volonté propre, ce sont les jardins secrets que l'on veut se réserver.

L'exercice du ministère conduit souvent à remettre à Dieu ce qui n'a pas encore été totalement donné.

Quand on parle de tout donner, cela ne signifie pas que le prêtre doive exclure le repos, la détente, les vacances, les amis... Mais il est appelé à vivre tout en cherchant toujours la volonté de Dieu.

3. De vraies communautés de disciples missionnaires.

Il m'est arrivé de dire que les prêtres aujourd'hui devaient être des fondateurs de communautés. En effet, la sécularisation a fortement distendu les liens entre membres de la communauté chrétienne ; la messe dominicale qui rassemble des chrétiens de plusieurs communes ne suffit pas à tisser des liens fraternels : on ne se connaît pas, ou seulement de vue, à part les plus engagés.

Le prêtre a mission de rassembler dans le Christ, d'édifier la communauté, de construire la fraternité. Il ne s'agit pas de construire des communautés « autoréférencées », centrées sur elles-mêmes, mais des communautés de disciples missionnaires. Si l'Église est « communion missionnaire », comme l'écrivait le Pape

Jean-Paul II, repris par le Pape François, on ne peut pas détacher la communion de la mission. La communion vécue est témoignage, elle interpelle, elle attire.

La communion touche à l'identité du prêtre et à sa mission. Il ne peut se contenter de la prêcher pour les autres ! Il doit la vivre déjà dans son lien à l'évêque et au presbytérium ; j'ai évoqué plus haut la dimension collégiale de son ministère. En outre comment le prêtre vit-il la communion dans laquelle il doit rassembler les fidèles ? Le prêtre ne peut pas être isolé de la communauté, à part, au-dessus ; il en est membre, un membre spécifique, certes, étant signe du Christ au milieu d'elle.

Il me semble qu'il est temps de sortir d'une conception nécessairement solitaire de l'exercice du ministère presbytéral. Sous prétexte qu'il n'est pas religieux, le prêtre diocésain devrait vivre seul, indépendant, et disposer d'un espace vital confortable pour vivre son célibat. Certes, il y a toujours eu des équipes de prêtres, dont certaines avaient le projet de vivre une vraie vie de fraternité. Je suis convaincu de la fécondité de ces fraternités de prêtres, c'est pourquoi je les encourage, préférant regrouper des prêtres sur un même lieu, pour un territoire plus vaste, que de les disperser avec un réel risque d'isolement. Cependant, ces fraternités presbytérales ne peuvent se vivre en distance des communautés paroissiales. Elles sont au service de l'édification des communautés.

Dans ma lettre pastorale « Communion et Mission, le défi de notre Eglise », de Pentecôte 2013, j'évoquais les premières communautés chrétiennes. Dans le contexte d'une société fortement sécularisée, ces communautés peuvent inspirer nos recherches pour édifier l'Eglise aujourd'hui.

Dans ma lettre pastorale, j'avais proposé des moyens très concrets pour constituer des communautés de « disciples missionnaires ».

La première étape est de remettre les gens à l'écoute de Dieu, à l'écoute du Christ, car le disciple est celui qui écoute un maître. La Parole de Dieu est, depuis le Concile, largement accessible aux chrétiens ; ils ne peuvent pas se contenter de l'écouter à la messe du dimanche. S'ils ne l'ont pas lu avant, certains ne se souviendront même pas, en sortant de la messe, de quoi parlait l'évangile du jour, pour peu qu'ils aient eu quelques distractions.

Ecouter Dieu chacun chez soi est une bonne chose, mais L'écouter ensemble est encore mieux. A ceux qui se plaignent de ne plus avoir la messe dans le village, j'ai suggéré de se réunir en semaine autour de la Parole de Dieu, pour ensuite se rassembler, le dimanche, avec les autres chrétiens de la paroisse, là où la messe est célébrée. Ecouter en fraternités la Parole de Dieu, et partager ensemble comment elle résonne en nous, édifie la communauté.

Le prêtre peut aussi proposer des temps de retraite, de récollection, pour que les chrétiens écoutent ensemble Dieu qui leur parle, et se laissent relier par Lui les uns aux autres.

La deuxième étape est l'Eucharistie. Source et sommet de la vie chrétienne, comme le disait le Concile Vatican II, l'Eucharistie édifie l'Eglise ; elle est le cœur vivant de l'Eglise, le lieu par excellence de la communion missionnaire. Trop souvent nous avons encore, dans nos Eucharisties, des individus les uns à côtés des autres, qui acceptent de se donner la paix avant la communion, et aussi de parler un peu à la sortie de la messe, avant de rentrer chacun chez soi, et de vivre en semaine sans aucun lien, même spirituel, avec la communauté. Nous devons nous sentir engagés les

uns envers les autres, responsables de la communauté et de sa mission, sous la conduite du curé.

La liturgie eucharistique, d'elle-même, nous conduit à la communion au Christ mort et ressuscité et à la communion fraternelle. Plus la liturgie est soignée, chacun y venant avec un cœur priant, disponible et ouvert aux autres, plus toute l'assemblée est soulevée et prend conscience de se recevoir de Dieu. Un des signes est la joie. Un esprit de famille se constitue, on est heureux d'être ensemble. On expérimente cela dans les grandes célébrations diocésaines, mais c'est possible aussi dans les paroisses. L'Eucharistie dominicale est le lieu de la joie fraternelle qui vient de la communion au Christ ressuscité.

La troisième étape est la convivialité. Il est bon de faire du dimanche, de temps en temps, une fête communautaire, le temps où la communauté chrétienne poursuit sa joie d'être ensemble avec le Christ, en partageant un repas en commun, en proposant des jeux ou autres animations. Comme dans une famille, on se retrouve pour la joie d'être ensemble, non pas en cercle fermé, mais en table ouverte. Il est bien que les plus pauvres se sentent des invités permanents de ces repas conviviaux et de ces moments fraternels. Il faut réinventer, dans notre monde païen, un art de vivre, une certaine culture communautaire, jamais communautariste. Le but n'est pas l'entre soi, mais le soutien fraternel pour mieux vivre en chrétiens dans le monde. L'ouverture aux plus pauvres évite la tentation de se transformer en club privé.

A la fin de la messe, le prêtre envoie les chrétiens en mission. Comment développer la dimension missionnaire de nos communautés ? En vivant la communion fraternelle hors des murs de nos églises. Si la joie d'être ensemble se développe et si elle est ouverte et d'une certaine manière visible hors les murs des églises, elle posera des questions et attirera. Souvent les catéchumènes qui arrivent sont touchés par l'esprit de famille dans les communautés, même si celui-ci a besoin d'être renforcé. Cette communion fraternelle soutient la foi des membres de la communauté, elle est un appui pour vivre et se comporter en chrétien durant toute la semaine, et pour oser ouvrir la bouche et témoigner quand les circonstances se présentent.

L'ouverture concrète aux plus pauvres développe aussi chez les chrétiens une attention aux vrais besoins de ceux qui les entourent. Ils s'apercevront des attentes spirituelles de bien des gens, et ils oseront leur proposer de participer à une fraternité autour de la Parole de Dieu, ils les inviteront à un parcours de première annonce et de catéchèse.

4. L'accompagnement des personnes.

L'accompagnement des personnes est constitutif du ministère presbytéral. En effet le prêtre est le représentant du Christ Bon Pasteur, attentif à chacune de ses brebis ; il est chargé d'en prendre soin. Le prophète Ezéchiel, en fustigeant les mauvais pasteurs de la part du Seigneur, révèle a contrario, l'attitude du bon pasteur : rendre des forces à la brebis chétive, soigner la brebis malade, panser celle qui est blessée, ramener celle qui est égarée, chercher celle qui est perdue (cf. Ez. 34, 4) ; C'est ce que fera Dieu Lui-même, comme l'annonce le Prophète un peu plus loin : « *La brebis perdue, je la chercherai, l'égarée, je la ramènerai. Celle qui est blessée, je la panserai. Celle qui est malade, je lui rendrai des forces. Celle qui est grasse et vigoureuse, je la garderai, je la ferai paître selon le droit* » (Ez. 34, 16). Dieu réalise la prophétie

d'Ezéchiel dans le Christ, le Bon Pasteur ; Il est Dieu, Dieu fait homme, venu chercher ses brebis perdues, dispersées, égarées ; Il continue aujourd'hui à agir à travers les prêtres qu'Il s'est choisis.

Pour accompagner et prendre soin, il faut connaître les personnes. « *Moi je suis le Bon Pasteur, dit Jésus ; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît, et que je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis* » (Jean 10, 14-15). Le Christ a une connaissance profonde, intime, aimante, de tout être humain. Mais son serviteur, le prêtre, a une connaissance très limitée et en étendue, et en profondeur. Comment faire, dans ces immenses paroisses pour connaître tous ceux qui sont confiés à notre sollicitude pastorale ?

La connaissance que les pasteurs sont invités à avoir des personnes qui leur sont confiées est à recevoir dans la prière ; elle est du même ordre que sa relation personnelle au Christ et par Lui au Père. Je l'ai déjà dit : notre relation personnelle à Dieu détermine la qualité de nos relations aux autres ; « *Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît, et que je connais le Père* ». Il écoute, il voit, il rencontre, dans la foi, dans la certitude que la personne qui est en face de lui est connue et aimée de Dieu.

Quelle que soit l'ampleur de la mission, la relation du prêtre à Dieu, et le célibat en vue du royaume et la chasteté de cœur, lui donne une vraie disponibilité pour rencontrer, écouter, discerner, dans une réelle docilité à l'Esprit Saint. Et puisque l'accompagnement, le « soin des âmes », font partie des priorités pastorales, le prêtre doit prévoir dans son emploi du temps des permanences d'accueil, d'écoute, de confessions. Il est bon qu'il puisse aussi aller parfois chez les gens, de manière gratuite ou pour visiter un malade.

On peut dire qu'il y a plusieurs types d'accompagnement : l'accompagnement des personnes qui demandent un baptême ou un mariage ; l'accompagnement des personnes en deuil ; l'accompagnement des néophytes ; l'accompagnement des nouveaux mariés et des familles ; l'accompagnement des personnes en difficulté ; l'accompagnement spirituel ; l'accompagnement des laïcs en responsabilité... Le prêtre peut déléguer certains accompagnements, mais il ne peut jamais se décharger complètement, en tant que pasteur de la communauté.

L'accompagnement est indissociable du discernement. De quoi a besoin la personne rencontrée ? Parfois d'une seule écoute, parfois d'une proposition sacramentelle, parfois d'un conseil avisé, parfois on pourra lui conseiller de consulter un psychologue, ou l'exorciste du diocèse. Saint Augustin, dans son commentaire d'Ezéchiel revient sur le type de mal qui atteint les personnes. Une blessure ne demande pas les mêmes soins qu'une maladie ; une brebis chétive n'est pas une brebis malade, etc... ; du bon discernement de la personne et de ses besoins dépend sa guérison et son progrès dans la vie chrétienne, à la suite du Christ. D'où l'importance de la formation au discernement, de la connaissance des manières de Dieu d'opérer dans la vie intérieure d'une personne, de la connaissance des maladies spirituelles. L'enjeu pour la croissance des personnes et pour la vitalité des communautés chrétiennes est très important.

Dans cette mission d'accompagnement le prêtre doit pouvoir s'appuyer sur des laïcs solidement formés, reconnus pour leur sens ecclésial. Il pourra s'appuyer aussi

sur les fraternités de paroissiens capables de soutenir une personne nouvellement convertie, nouvellement baptisée, un recommençant, ou une autre personne qui aurait surtout besoin de ne pas être seule. En fait il s'agit de mettre en place tout un réseau au service de la croissance des personnes et de la communauté, et toujours dans le plus grand respect de leur liberté. Une communauté chrétienne est tout un réseau de relations qui prennent leur source dans la Trinité, et qui sont appelées à s'étendre toujours plus loin, jusqu'aux personnes les plus éloignées.

La notion d'accompagnement implique la notion de temps. Le ministère pastoral n'est pas une simple prestation de service, un service semi-public, pour les grandes étapes qui rythment la vie humaine : la naissance, le mariage, et la mort. La mission du prêtre l'invite à suivre les personnes dans la durée, les aidants à avancer plus loin, à ne pas s'arrêter en chemin, à franchir les obstacles, à rester vigilants quand tout va bien, à ne pas désespérer quand les choses vont mal. Le temps est supérieur à l'espace, nous dit le Pape François : « Ce principe permet de travailler à long terme, sans être obsédé par les résultats immédiats. Il aide à supporter avec patience les situations difficiles et adverses, ou les changements de plan qu'impose le dynamisme de la réalité. Il est une invitation à assumer la tension entre plénitude et limite, en accordant la priorité au temps... » (« La Joie de l'Évangile », 223). Il ne s'agit pas de faire du chiffre, mais de mettre les gens en route et de faire en sorte de les accompagner durablement, jusqu'à une certaine maturité dans la foi, qui les rend capables à leur tour, d'accompagner d'autres en chemin.

Avec la notion de temps, il faut évoquer la notion de gradualité. La plupart des gens ne sont pas à même de vivre la pleine vérité de l'Évangile immédiatement ; ils doivent suivre des étapes de croissance pour conformer leur vie aux exigences évangéliques. Il n'est pas question de relativiser ces exigences, mais de permettre aux gens de les intégrer dans leur vie de manière graduelle. Je cite le Pape François, dans l'exhortation apostolique « La Joie de l'Amour » :

« Dans ce sens, saint Jean-Paul II proposait ce qu'on appelle la "loi de gradualité", conscient que l'être humain « connaît, aime et accomplit le bien moral en suivant les étapes d'une croissance ». Ce n'est pas une "gradualité de la loi", mais une gradualité dans l'accomplissement prudent des actes libres de la part de sujets qui ne sont dans des conditions ni de comprendre, ni de valoriser ni d'observer pleinement les exigences objectives de la loi. En effet, la loi est aussi un don de Dieu qui indique le chemin, un don pour tous sans exception qu'on peut vivre par la force de la grâce, même si chaque être humain « va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme » (295).

Si le prêtre a un rôle premier et spécifique dans l'accompagnement, en tant que pasteur au nom de l'Unique Pasteur, cependant toute la communauté paroissiale doit être attentive à chacun de ses membres, à accueillir les nouveaux, à veiller sur les plus fragiles, à ne pas abandonner les malades ou ceux qu'on ne voit plus. Une communauté vivante est une communauté responsable, attentive à se rendre des services mutuels, consciente que la mission confiée par le Christ est la mission de toute l'Église et non pas seulement des ministres ordonnés. Plus le prêtre aura le sens de l'accompagnement, plus il le transmettra aux membres de sa communauté, pour le bien de tous et pour la gloire de Dieu.

En conclusion, on pourrait résumer le cœur du ministère du prêtre à la célébration de l'Eucharistie, qui est, ici-bas, le lieu où se développe au maximum sa dimension relationnelle, mystère où s'édifie la communion missionnaire, autrement dit l'Eglise, mystère par lequel la vie du prêtre s'unifie dans l'union au Christ et par Lui à la volonté du Père, mystère qui demande, pour le vivre pleinement, d'être accompagné. « Source et Sommet de la vie chrétienne », « Source et Sommet de l'évangélisation », selon les expressions que l'on trouve dans le Concile Vatican II, l'Eucharistie concentre la mission du prêtre, elle est le cœur de sa vie et de son apostolat. Si bien que des saints prêtres comme le curé d'Ars ou le Padre Pio, attiraient les foules lors de la célébration de l'Eucharistie, et tout leur être et leur manière de célébrer étaient une catéchèse, une configuration expressive au Christ dans sa mort et sa résurrection. Mais pour en arriver là que d'heures passées dans la prière, dans la rencontre des gens, dans le service de la communauté, dans l'écoute et l'accompagnement, dans le don total d'eux-mêmes. « Que toute l'activité du prêtre soit essentiellement un rayonnement de l'Eucharistie » disait Jean-Paul II.

+ Guy de Kerimel
Evêque de Grenoble-Vienne

26 août 2016